

Les Victoires de l'entreprise attribuées à neuf lauréats

La Provence 22/11/14



Les interventions de Nicole Peloux, présidente de la CCIT et de Roland Aubert, vice-président du Conseil général ont été suivies jeudi soir par la remise des trophées.

/PHOTO J.P.

Depuis 2005, les Victoires de l'entreprise récompensent des créateurs d'entreprise pour la pertinence de leur projet ou des chefs d'entreprise déjà installés, pour leur dynamisme ou leurs performances. Les interventions de Nicole Peloux, présidente de

la CCIT et de Roland Aubert, vice-président du Conseil général représentant Gilbert Sauvan, ont été suivies jeudi soir par la remise des trophées à Kellook (Château-Arnoux), Avec vous (Valensole), Le Gavot (Oraison), Papeterie Mosca Belmonte (St-Etien-

ne-les-Orgues), restaurant Le Bistronomique (Manosque), Tossolia (Revest-du-Bion), Le Complexe (Manosque) et Jean-Claude Redolfi (Gréoux). Le Prix de l'entrepreneur 2014 a été attribué à Flodim (Manosque).

J.P.